

CONSEIL D'ETAT

Château cantonal  
1014 Lausanne

Monsieur le Conseiller fédéral  
Ueli Maurer  
Chef du Département fédéral des finances  
Bundesgasse 3  
3003 Berne

**Par mail :**  
[vernehmlassungen@sif.admin.ch](mailto:vernehmlassungen@sif.admin.ch)

Réf. : CS/15021784

Lausanne, le 5 avril 2017

**Introduction de l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers avec des Etats et territoires supplémentaires de l'Accord EAR à partir de 2018/2019 : procédure de consultation**

Monsieur le Conseiller fédéral,

Le Conseil d'Etat a pris connaissance du présent projet qui vise l'introduction de l'échange automatique de renseignements (EAR) avec des Etats et territoires supplémentaires.

Il est important que la Suisse mette en place un réseau d'Etats partenaires avec ces Etats du G20, ces partenaires économiques et commerciaux importants, ainsi que ces places financières.

Le projet prévoit notamment l'introduction de l'EAR avec la Principauté du Liechtenstein, ce qui est un élément positif, vu les liens étroits qui unissent la Suisse et ce pays.

Nous vous remercions d'avoir consulté le Canton de Vaud sur ce projet et vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de notre haute considération.

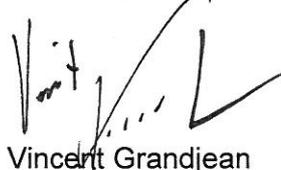
AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LE PRESIDENT



Pierre-Yves Maillard

LE CHANCELIER



Vincent Grandjean

**Copies**

- OAE
- ACI